

## **Création d'un Groupe de travail « Protection civile, sapeur-pompiers et services de secours »**

Le projet innovant Inter'red (2018-2022) a jeté les bases d'une coopération renforcée entre les unités de protection civile, des sapeurs-pompiers et des services de secours dans la Grande Région. Grâce à l'acquisition de connaissances précieuses, à la création d'un réseau fort et à l'échange ciblé entre les différents acteurs, organisations et structures, des fondements ont été établis en vue d'améliorer la coopération en cas d'intervention. À l'aide de 3 groupes de travail principaux, des domaines stratégiques ont été identifiés dans lesquels une collaboration renforcée était souhaitable. Il s'agissait notamment de l'élaboration de solutions communes aux problèmes communs, de la promotion des formations initiales et continues et d'exercices, de la mise en réseau des centres d'appels et de l'échange dans le domaine de la planification et de la prévention.

Dans ce contexte, la présente proposition est issue d'une réunion informelle du groupe de travail 1 du projet Inter'red, chargé de la gestion du projet. L'objectif principal de la proposition de création d'un groupe de travail est de mettre en place une structure flexible et axée sur la pratique, principalement dédiée à la protection de la population en cas d'urgence et de catastrophe. Toutes les activités devront poursuivre le but de mettre en place une coopération plus efficace en cas d'intervention.

Le futur groupe de travail vise à entretenir un échange continu avec des organisations aux compétences équivalentes, tant au niveau régional que local. Cela permettra non seulement une collaboration plus efficace lors de catastrophes et d'interventions majeures, mais aussi un renforcement de la coopération lors d'interventions de plus petite envergure. La collaboration au niveau local favorisera à la fois l'échange bilatéral et la mise en réseau des services d'intervention.

Il est particulièrement important d'élargir le projet Inter'red qui est à l'origine de la coopération dans la Grande Région afin de créer une structure durable et pérenne. Pour cela, il est proposé d'établir un groupe de travail spécifique « Protection civile, sapeurs-pompiers et services de secours » au sein du Sommet de la Grande Région. Ce groupe de travail spécialisé permettra la création de sous-groupes de travail se concentrant spécifiquement sur différents domaines tels que la formation, les risques spécifiques comme les incendies de végétation et les inondations, la mise en réseau des centres d'appels, et plus encore.

Le soutien des représentants politiques des différents versants de la Grande Région est indispensable pour créer et animer avec succès ce groupe de travail. La direction et la gestion de ce réseau exigent une expertise remarquable et un engagement clair pour atteindre le plus haut degré d'efficacité et d'efficience. La coopération et la collaboration régionales au niveau politique offrent une valeur ajoutée exceptionnelle, car elles mettent l'accent sur la mise en œuvre pratique et les décisions stratégiques.

Afin de bien délimiter et orienter la coopération, il est essentiel de définir la protection civile, les sapeurs-pompiers et les services de secours comme une thématique à part entière et la démarquer de la coopération policière dans la Grande Région. Alors que le groupe de travail Sécurité et prévention concentre ses efforts sur la coopération policière, la prévention de la criminalité et la sécurité routière, le sous-groupe de travail existant Protection civile et sapeurs-



pompiers se focalise sur la prévention non policière des risques et la sécurité de la population en cas de crise et de catastrophe.

Grâce à cette distinction claire, les acteurs de la protection civile, des sapeurs-pompiers et des services de secours pourront coopérer de manière plus ciblée et plus focalisée pour relever efficacement les défis spécifiques liés à la protection civile transfrontalière. Le nouveau groupe de travail à créer « Protection civile, sapeurs-pompiers et services de secours » permettra ainsi de se concentrer spécifiquement sur des questions telles que la formation, les risques spécifiques, les centres d'appels et autres aspects pertinents pour la prévention non policière des risques.

En établissant un groupe de travail dédié « Protection civile, sapeurs-pompiers et services de secours » dans le cadre du Sommet de la Grande Région, nous soulignons l'importance et la priorité accordées à cette thématique. En mettant l'accent sur la prévention non policière des risques et la protection de la population, nous pourrions exploiter nos ressources de manière ciblée et approfondir davantage la collaboration dans ce domaine.

Cette distinction entre coopération policière et prévention non policière des risques est donc essentielle pour garantir une coopération efficace dans la Grande Région et assurer au mieux la sécurité et le bien-être de la population. En mettant l'accent sur la protection civile, les sapeurs-pompiers et les services de secours en tant que thématique de coopération à part entière, nous créons une base solide pour améliorer de manière efficace et durable la protection civile dans la Grande Région.

L'intégration des différents acteurs de la protection civile, des sapeurs-pompiers et des services de secours au sein des structures de travail du Sommet de la Grande Région offre une opportunité unique d'exploiter les synergies et d'intensifier la coopération à la fois sur le plan stratégique et opérationnel. Ce projet nécessite la participation engagée des différents niveaux de décision afin d'assurer une mise en œuvre durable et le succès de ce réseau.

La promotion d'actions communes de sensibilisation de la population ainsi que les investissements ciblés dans les technologies modernes et les programmes de formation renforceront encore la résilience de la Grande Région. En créant le Groupe de travail « Protection civile, sapeurs-pompiers et services de secours », nous posons les jalons pour élever notre Grande Région à un niveau supérieur en matière de protection civile et ainsi garantir un avenir plus sûr pour nos citoyennes et citoyens.

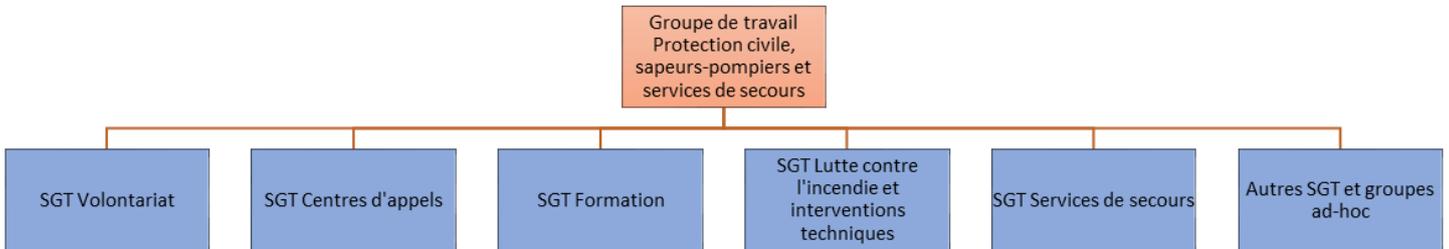
**Objectifs du Groupe de travail « Protection civile, sapeurs-pompiers et services de secours » :**

- Amélioration de l'échange entre les organisations d'intervention dans la Grande Région,
- Promotion de l'échange bilatéral entre les différents acteurs de la protection civile, des sapeurs-pompiers et des services de secours,
- Échange dans le domaine de la préparation et de la prévention des risques quotidiens et spécifiques,
- Consolidation d'un réseau fort et efficace,
- Élaboration de procédures communes,
- Organisation d'exercices, de formations initiales et continues,
- Mise en place de capacités d'intervention communes,



- Échange dans le domaine des pompiers volontaires et des jeunes pompiers,
- Renforcement de la résilience de la population de la Grande Région.

### Organisation potentielle du groupe de travail<sup>1</sup> :



Acté lors du Sommet intermédiaire de la présidence rhéno-palatine du XIX<sup>e</sup> Sommet de la Grande Région

Tawern, 13/11/2023

<sup>1</sup> Le présent organigramme n'est qu'une première ébauche. L'organisation du futur groupe de travail sera précisée lors de sa première réunion. Concernant le SGT Services de secours, il convient de préciser que celui-ci sera scindé en deux thématiques : *Organisation et missions* ainsi que *Planification, risques et coopération opérationnelle*.